

N°02 - Motion contre la suppression des RASED

Rapporteur M. le Maire

M. MEI : Je passe la parole à Monsieur PINET.

M. PINET : Nous assistons actuellement à de profonds changements dans la manière dont notre gouvernement appréhende l'éducation au sens large et plus particulièrement la difficulté scolaire. Ces changements ne vont pas dans le bon sens et la menace de suppression des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves En Difficulté en est un terrible exemple. Sur notre commune, si cette suppression était effective, ce serait 182 enfants qui ne bénéficieraient plus de l'aide dont ils ont tant besoin, aide donnée par des professionnels formés spécifiquement et qui fait depuis des années sur la commune un travail remarquable.

Mme FERRARINI : Concernant cette motion, nous rappelons comme pour les deux motions précédentes que celles-ci n'ont pas à être débattues en Conseil Municipal, mais à l'Assemblée Nationale. Nous voterons contre cette délibération.

M. LAMBERT : Tout à l'inverse de la précédente intervention, nous sommes élus et nous avons aussi la responsabilité d'essayer d'aider dans nos fonctions au mieux à ce que nos compatriotes trouvent une école digne de ce nom. Nous voterons à l'unanimité de notre groupe et nous appelons au vote à l'unanimité. Mais nous rappelons aussi que l'école souffre aussi en ce moment et que nous souhaitons une table ronde pour essayer de contrer au mieux le démantèlement en cours par une politique que nous ne soutenons pas.